

DÉPARTEMENT

Saône et Loire

Séance du 11 décembre 2023

Date : 11/12/2023

Numéro : 39/2023

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Absents excusés : 3

Absents non excusés : 2

Retard : 0

Pouvoirs : 2

Pris part à la délibération : 16

DATE DE LA CONVOCATION

05/12/2023

DATE D’AFFICHAGE

15/12/2023

L’an deux mille vingt-trois, le onze décembre à Dix-neuf heures et zéro minute,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Claudie JOBARD, Christiane DEBATTY, Florence GALVAING, Pascale PERIER, Mrs José DE SOUSA, Philippe CATEL, Daniel SUBIRANIN, Guy CONON, Patrick CHARLES, Gérald NEVORET, Maurice NAIGEON.

Absents excusés : Mme Manon JOLIVET, Mrs François MAUCHAND, Laurent VAN ASSEL.

Absents non excusés : Mme Zeldia PARMENTELAT, Mr Jean-Baptiste COUTACHOT.

Pouvoirs : M. François MAUCHAND a M. José DE SOUSA
Mme Manon JOLIVET a M. Maurice NAIGEON

Retard : aucun

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

FINANCES – APA 2024 – CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme La Maire expose au Conseil Municipal que le règlement d’intervention de l’AAP départemental 2024 a été adopté, par le Conseil départemental.

Les conseillers départementaux du canton de Givry l’ont présenté aux élus lors de la réunion du 29 novembre 2023.

Les communes ont jusqu’au 31/12/2023 pour déposer leurs dossiers de demande de concours financier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité :

- **SOLLICITE** une subvention auprès du CD 71, dans le cadre de l’AAP 2024, (volet 2-Urbanisme habitat cadre de vie et environnement 2.22E Aménagement durable des espaces publics des centres bourgs-renaturation et adaptation au changement climatique), pour financer l’aménagement de la Rue Neuve Ernest HUMBERT - coût estimatif des travaux s’élève à 291 209,00 € HT. (MOE- Travaux)
- **AUTORISE** Mme La Maire pour toutes les démarches relatives au dossier.

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le 15/12/2023

ID : 071-217101708-20231211-39_2023-DE



POUR EXECUTION COMP

Certifié Exécutoire,

Le Maire, Marie-Claire D

